

TEST DE GEOGRAPHIE

Première S

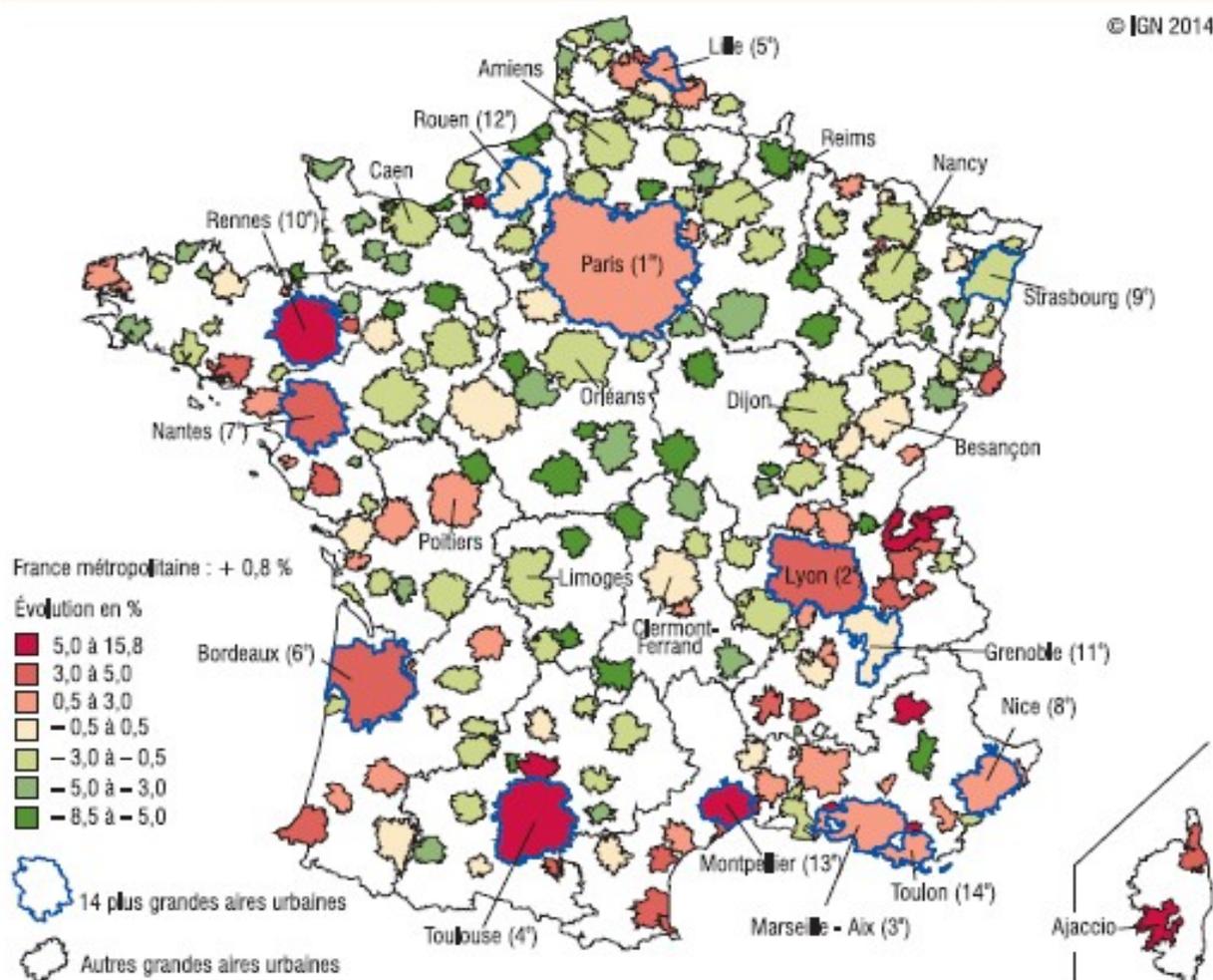
1 heure

La France en ville : populations et espace urbain

Analysez les deux documents pour dégager les caractères des populations urbaines, les types de villes de la France métropolitaine présentés dans les documents et les évolutions en cours touchant les populations des aires urbaines.

Document 1 :

1 Évolution de la population active de 25 à 54 ans dans les grandes aires urbaines entre 2006 et 2011



Note : le classement par taille des grandes aires urbaines est établi à partir du nombre d'emplois en 2011. Paris, en 1^{re} position, compte 5 771 000 emplois ; Toulon, en 14^e position, en compte 214 000.

Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2011.

Source : INSEE, Première, n° 1503, Juin 2014, « En matière d'emplois, les métropoles ont mieux résisté à la crise »

Document 2 : extrait de *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, C. GUILLUY, Paris, 2014, p 41-46

La spécificité du modèle métropolitain est de générer sa propre sociologie. Une sociologie très inégalitaire avec d'un côté une surreprésentation des catégories supérieures, de la bourgeoisie traditionnelle aux bobos, et de l'autre des catégories populaires essentiellement issues de l'immigration récente et souvent précaire. L'émergence de cette sociologie s'est réalisée au détriment des catégories populaires et moyennes traditionnelles. (...)

Dans son rapport de 2005, l'Observatoire National des Zones Urbains Sensibles révélait que le taux de mobilité en ZUS était de 61% ce qui en faisait les territoires les plus mobiles de France. La permanence d'indicateurs sociaux dégradés est en fait une conséquence de cette mobilité. Car si ces quartiers accueillent en effet une part essentielle des flux migratoires, ils enregistrent dans le même temps, et logiquement, le départ des ménages les mieux intégrés ou les plus diplômés. (...)

En 2013, l'INSEE a comparé l'évolution du taux d'activité des immigrés et non-immigrés entre 2006 et 2010, période de faible création d'emploi. Les résultats montrent que si les taux d'emplois pour les hommes non immigrés baissent fortement, ceux des immigrés augmentent. On pourrait être tenté d'attribuer cette évolution à une forme de discrimination positive dirigée vers les immigrés au détriment des non-immigrés. Il n'en est rien (...) En réalité, ce qui est déterminant, c'est d'abord la situation géographique des immigrés. Majoritairement concentrés dans les quartiers de logements sociaux des grandes métropoles, les immigrés bénéficient d'un accès aux zones d'emploi les plus actives du pays. A l'inverse beaucoup d'ouvriers non immigrés vivent en dehors des zones d'emplois les plus actives, souvent dans cette France périphérique et industrielle en crise où le chômage n'a cessé de progresser.